

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Séance du 25 septembre 2025

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 18

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Adjoint au Maire
M. Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM. Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD, Amandine MARTIN, M. Jean LACHMANN, Mme Anne-Catherine DORIDANT, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Anne HEUBERGER donne pouvoir à Nadine GUTHAPFEL
Daniel BROCKER donne pouvoir à Pascal HELDE
Michel GOETTELMMANN donne pouvoir à Stéphane SIGRIST
Sandrine DEMAY donne pouvoir à Luc ADONETH
Lysiane STENGER donne pouvoir à Christian OTTENWAELDER
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Sylvie LIGNER
Axèle EBELIN donne pouvoir à Christophe BOHN
Eric BRUNSTEIN donne pouvoir à Jean LACHMANN
Bénédicte SADOWNICZYK donne pouvoir à Yann VILARDELL

Absents :

8. Patrimoine foncier - Environnement - Cours d'eau et Forêt - Chasse - Voirie rurale - Développement durable - Sport - ELT : suivi technique et salles sportives

RAPPORTEUR : M. Stéphane SIGRIST

8.4. Rallye Aïcha des Gazelles 2026 : versement d'une subvention exceptionnelle

DELIBERATION D25092025/08

Le Rallye Aïcha des Gazelle est un concept sportif unique au monde, créé en 1989 : une navigation sans GPS, sans téléphone, en totale autonomie hors-piste, 100% féminin, où l'objectif n'est pas la vitesse, mais la précision. L'objectif est de relier des balises en parcourant le moins de kilomètres possible, exigeant stratégie, concentration, cohésion. Ce Rallye engagé défend trois piliers : l'empowerment des femmes, le respect de l'environnement (le seul rallye au monde certifié ISO 14001) et la solidarité sur le terrain.

Lauryn HEINTZ, castinétaïne depuis début 2025, souhaite participer à ce rallye, forte de deux expériences précédentes que sont le 4L Trophy, et le Raid 100% féminin de Laponie. Elle et son équipage AlsaTwins souhaitent se lancer ce nouveau défi et soutenir une association dont elles sont bénévoles : 7 Sommets Contre la Maladie (Association Alsacienne), qui accompagne, soutient et réalise les rêves d'enfants dont un parent est touché ou décédé d'un cancer. L'équipage est déjà parrainé par Sébastien Loeb et Constance Schaerer.

M. SIGRIST rappelle que la commune a déjà décidé de participer à hauteur de 800 euros pour 1 équipage castinétaïn en 2013 (Antoine BIEGEL et Lucas DUSSOURD), et 400€ par équipage en 2014 (Kilian WANTZEN / Raphael GISSELBRECHT et Guillaume MAIFRET) dans le cadre du Raid humanitaire 4L Trophy qui a lieu chaque année, et qui consiste à livrer du matériel scolaire et sportif aux enfants marocains, dans une course qui traverse le désert.

Il propose d'allouer 500 € à Lauryn HEINTZ, membre de l'équipe AlsaTwins, pour sa participation au Rallye Aïcha des Gazelles 2026.

En contrepartie, elle propose une visibilité forte : présence sur le véhicule (taille du logo en fonction du subventionnement), relais sur les réseaux sociaux, et exposition dans le cadre du rallye féminin le plus médiatisé au monde, en France comme à l'international.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE et DONNE son accord pour le versement d'une subvention de 500 € à Lauryn HEINTZ.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes se rapportant à ce versement qui sera imputé au BP 2025 C/65741.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document autorisant l'utilisation de l'image et du logo de la commune.

POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DELIBERATION EXECUTOIRE
Pour extrait conforme
Châtenois, le 29 septembre 2025

Luc ADONETH
Le Maire,

Jean-Paul BARTH
Le secrétaire de séance,

